



Lettre des adhérents novembre 2022

Le mois de novembre a été riche en événements :

A Perpignan, Josie Boucher militante associative notamment engagée dans la solidarité aux sans papiers a été poursuivie par le maire Louis Aliot car elle avait déclaré lors d'une manifestation de solidarité aux réfugiés ukrainiens « les réfugiés ukrainiens n'ont pas grand-chose à attendre des fascistes ». Nous lui avons apporté notre soutien au travers de son comité de défense. Dans sa tentative de dédramatisation le RN ne supporte pas d'être associé aux fascistes.

Le 11 novembre nous avons signé l'appel pour la **réhabilitation des fusillés de la guerre de 14-18**.

Les 11, 12, 13 novembre, nous avons représenté le MRAP au **congrès du syndicat des avocats de France** à Montpellier. Leurs positions rejoignent celle du MRAP :

Ils dénoncent une politique sécuritaire de la justice et du droit, demande l'accès effectif au droit et à la justice pour tous notamment au travers une augmentation de l'aide juridictionnelle, le renforcement des droits de la défense dans les procédures pénales, de la réparation du préjudice au titre du licenciement abusif intégrale et dissuasive, de garantir une meilleure prise en charge des mineurs dans les départements. Le SAF appelle à régulariser les étrangers présents en France sous condition de résidence, d'emploi ou d'enfants scolarisés ainsi que les étrangers ayant travaillé dans des secteurs d'activités considérés comme essentiels pendant la période d'urgence sanitaire, d'ouvrir les actions de groupe en matière de discrimination. Le SAF déclare que le gouvernement affiche depuis les attentats de septembre et octobre 2020 une politique de répression administrative par le biais de dissolutions ou de menaces de dissolution contre toutes les associations critiquant des politiques d'État qu'elles jugent discriminatoires, racistes ou islamophobes. Le SAF demande que l'impunité des forces de l'ordre doit cesser, qu'une véritable autorité indépendante de contrôle de la police soit créée, qu'un encadrement par la



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
Comité local de Montpellier, - 27, Boulevard Louis Blanc – 34000 Montpellier

tél/ : 0648920434

mail : mrapp-montpellier@laposte.net

justice de la garde à vue soit assuré, que l'article 78-2 du code de procédure pénal soit modifié pour interdire tout contrôle d'identité discriminatoire (notamment par la remise d'un récépissé spécifiant le motif du contrôle), l'abrogation des lois sécuritaires et de surveillance, l'interdiction des armes dites non létales pour la police. Le SAF considère qu'une réflexion globale et urgente doit être menée sur la politique pénale en matière de sécurité intérieure... L'ensemble de ce congrès peut être retrouvé sur le site du Syndicat des Avocats de France.

Le **11 novembre** nous avons accueilli sur le parvis de l'Hôtel de Ville avec deux élues de la ville, la marche pour l'égalité initiée par la Fédération de la Maison des Potes.

Nous nous sommes associés à la signature de l'appel et à la manifestation suite à l'agression physique de militants du Poing Levé puis des tags sur la devanture de la Cimade et des locaux du Poing Levé par des groupuscules d'extrême droite.

La manifestation à l'Université Paul Valéry a rassemblé le **14 novembre**, 150 personnes malgré une pluie diluvienne.

Le **22 novembre** nous vous envoyons un nouvel appel pour la libération de Salah Hamouri, militant et avocat palestinien.

Nous avons participé aux actions du collectif pour la Palestine auquel nous sommes partie prenante en faisant signer la pétition citoyenne européenne aux étudiants les 9, 17 et 24 novembre pour interdire le commerce des colonies israéliennes sur le marché européen. En commercialisant les produits des colonies israéliennes, l'Union européenne se rend complice de la colonisation. Il manque encore 800 000 signatures pour que la Commission européenne examine cette proposition.

Pour signer ou faire signer : www.pplateforme-palestine.org/StopSettlements

Depuis le 20 novembre, **les Kurdes** sont victimes d'une agression militaire de la Turquie.

Des écoles, des hôpitaux et d'autres cibles civiles comme des dépôts de blé



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
Comité local de Montpellier, - 27, Boulevard Louis Blanc – 34000 Montpellier

tél/ : 0648920434

mail : mrp-montpellier@laposte.net

dans la zone frontalière de la Syrie sont bombardés. Depuis le 17 avril, le régime d'Erdogan a utilisé plus de 2700 fois des armes chimiques qui sont interdites, dans le sud du Kurdistan.

Les **24 et 25 novembre** nous avons participé à des rassemblements à l'appel des associations kurdes pour protester contre cette agression et rejoint le collectif afin d'organiser ces manifestations. 70 personnes étaient présentes le 24 et seules 20 le 25.